



FINANCES  
PUBLIQUES

# LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'INSPECTEUR

## UNE SÉLECTION BIEN SÉLECTIVE AVEC UN AVENIR INCERTAIN !

La CAPN de promotion par voie de liste d'aptitude s'est déroulée au 25 février au 4 mars 2019.

24 100 contrôleurs entraient dans la plage d'appel statutaire (PAS), 4 035 d'entre eux ont fait acte de candidature et ... seulement 100 ont été promus, soit 0,41 % de la PAS.

Et oui, même si 286 candidats jugés excellents ont vu leur dossier examiné par l'administration centrale, il faut admettre que tous les excellents ne se valent pas puisque seuls 100 d'entre eux ont vu la porte s'ouvrir. Une diminution de 65 % entre 2012 et 2019.

Et l'avenir est incertain au regard du projet de loi de réforme de la fonction publique qui envisage de supprimer les CAPN de promotions.

Déjà opaque, **cette sélection risque de devenir incompréhensible** si ce sont les Directeurs locaux qui décident in fine des promotions. La CAPN a pour avantage de garantir une certaine homogénéité des dossiers retenus, à l'abri des décisions arbitraires.

## CONSEILS AUX POSTULANTS

La promotion par voie de liste d'aptitude n'est pas une promotion "coup de chapeau" visant à "récompenser" une belle carrière de contrôleur.

Non. **Être un bon contrôleur est insuffisant.**

La sélection est faite à l'aune de tout un parcours professionnel. Il doit mettre en avant les valeurs professionnelles ainsi que les acquis de l'expérience professionnelle des postulants qui leur confèrent une véritable aptitude à exercer immédiatement des fonctions d'un cadre A.

Il fait cocher toutes les cases : avoir

une carrière diversifiée, avoir toutes les croix du tableau synoptique en excellent, montrer que l'on s'inscrit dans une démarche visant à passer au grade supérieur en passant les concours, être soutenu sans restriction par son chef de service et son Directeur...

Mais là encore, cela peut ne pas être suffisant. Il faut encore que les comptes-rendus d'évaluation professionnelle (CREP) et les fiches de proposition soient chaleureuses !

Un style littéraire lapidaire, ce n'est pas porteur.

Et enfin, une année ne fait pas l'autre. Les candidats excellents cette année ne le seront peut-être pas l'année prochaine. Les cartes peuvent être rebattues au gré d'un changement de Directeur, d'une restructuration ou fusion de services.

## QUE RETENIR DE CETTE CAPN ?

L'âge moyen des promus est de 55 ans.

Les (CREP), seuls supports de décision, sont au cœur du système de sélection. C'est là que tout se joue. Les postulants devront, très tôt, y porter une attention toute particulière : les acquis de l'expérience font trop souvent défaut, ce qui peut entraver une promotion. Le Président de la CAPN constatera les incohérences entre les CREP et les fiches de propositions mais ne les corrigera pas. Alors un seul mot d'ordre : vigilance !

Enfin, il faut pouvoir dérouler une carrière après la promotion.

**Dans tous les cas, soyez vigilants et prenez contact avec les élus locaux et nationaux pour toute question.**

## VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CETTE CAP

Karine ROUSSEAU  
David BRAASCH

Expert :  
Cyrille VIANO



COMPTE-RENDU  
CAPN 4  
DU 25 FÉVRIER  
AU 4 MARS 2019



CFDT-FINANCES.FR